

MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

136
conseillers



95
ouvertures de sites
sur
44
villes

10 212
bénéficiaires accompagnés



horaires élargis le
samedi
et le
soir



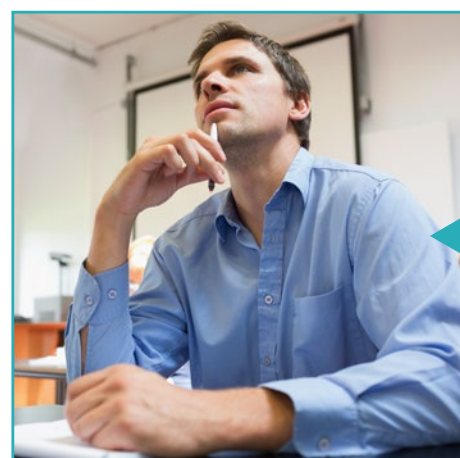
12 541
demandes de
renseignement



37
séances de
professionnalisation



93%
des bénéficiaires
interrogés sont
satisfaits ou très
satisfaits du
service



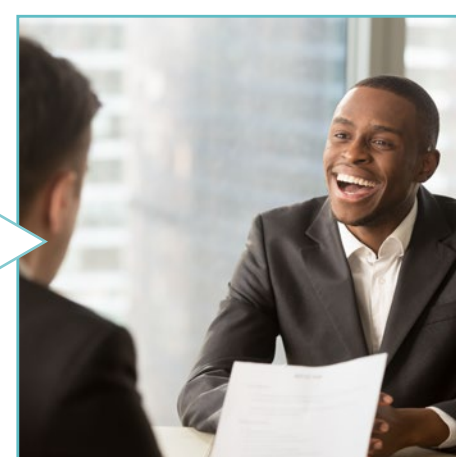
Le
changement
de métier
principal motif
de sollicitation



OCCITANIE 2020

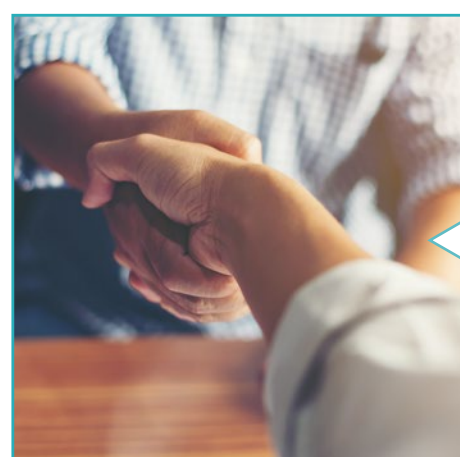
Le conseil en évolution professionnelle est un service d'accompagnement gratuit, confidentiel et personnalisé,

qui permet à tout actif de disposer d'un temps d'écoute afin de construire, avec un(e) conseiller(e) dédié(e), un projet d'évolution professionnelle (reconversion, formation, recherche d'emploi, création d'entreprise...).



La Loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a rénové le service de conseil en évolution professionnelle. Suite à un appel d'offre, notre groupement a été missionné par l'organisme public France Compétences, afin de délivrer ce service auprès des salariés et des indépendants de la région Occitanie.

Nous avons réussi à être prêts au 02 janvier 2020, afin d'assurer un service de qualité, réactif et de proximité. Lors de cette première année de service, nous avons eu l'honneur d'agir auprès de nos publics, de tisser des liens de coopération et de confiance, malgré une année marquée par les impondérables de la crise sanitaire.



En 2021, notre groupement se dote d'un nouveau nom :

le réseau EVA.

Notre réseau est composé de plusieurs structures, les CIBC, les chambres de métiers et de l'artisanat, les chambres de commerce et d'industrie et les chambres d'agriculture, associées autour d'un objectif de proximité territoriale et de complémentarités de compétences.



Mandaté par



136 conseillers formés et motivés

Nos conseiller(e)s en évolution professionnelle sont habilités par France Compétences sur la base de leur expérience et de leur diplôme.

Afin d'accompagner au mieux leurs bénéficiaires, nos conseiller(e)s doivent à la fois maîtriser et mobiliser des connaissances (sur les dispositifs de la formation professionnelle, sur le marché du travail, sur l'offre de formation...), tout en adoptant une posture leur permettant de délivrer un accompagnement "en profondeur", basé sur une alliance de travail efficace et sur le développement du pouvoir d'agir du bénéficiaire.

Notre plan de professionnalisation intègre donc l'ensemble de ces dimensions ; en 2020, ce ne sont pas moins de 37 actions de professionnalisation qui leur ont été proposées, articulant apports formatifs et temps d'échange de pratiques.

MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

93%

des bénéficiaires interrogés sont satisfaits ou très satisfaits du service

95%

sont satisfaits ou très satisfaits de la relation avec leur conseiller

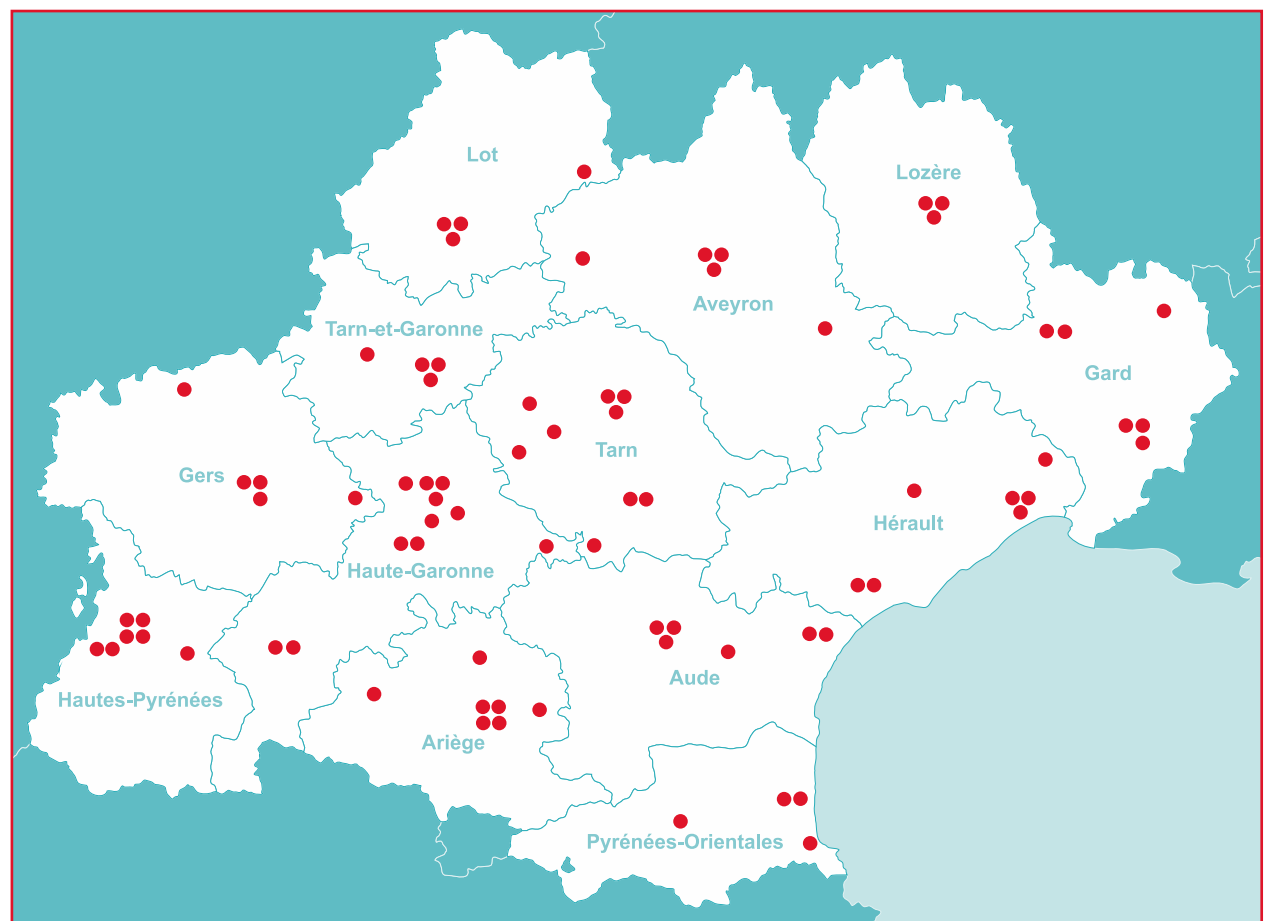
Le CEP inscrit dans un écosystème emploi-formation

Afin de développer un maillage efficace des ressources, outils, dispositifs, à disposition de parcours professionnels « sans couture » de nos bénéficiaires, nous nous sommes attachés en 2020 à développer des partenariats avec les principaux acteurs de l'orientation, de la formation, de l'emploi et de la santé. Ainsi, des relations ont été nouées avec les autres opérateurs du CEP (APEC, Pôle Emploi, Cap Emploi, Missions Locales), avec Transitions Pro Occitanie, avec la Région Occitanie, avec les opérateurs de compétences, le CARIF-OREF, les médecins du travail ou encore le service social de l'assurance maladie.

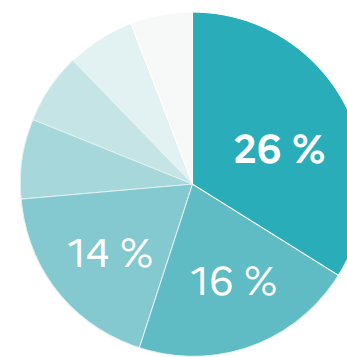
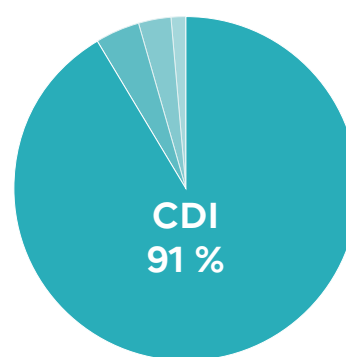
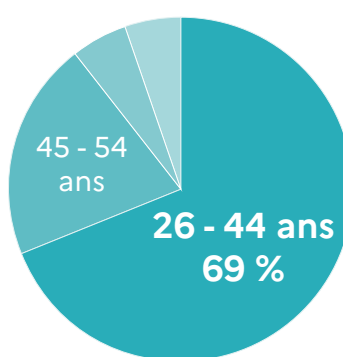
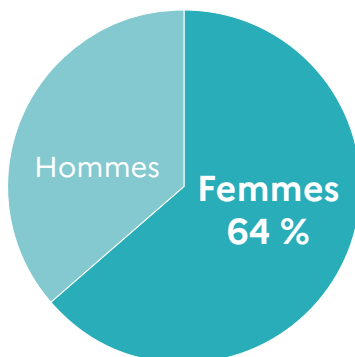
Un service de proximité compatible avec les contraintes des salariés et indépendants.

Nos nombreux sites favorisent un accueil en proximité des principaux bassins de vie et d'emploi. Sur l'année 2020, nous avons pu ouvrir 95 sites, répartis sur 44 villes, permettant de garantir à chaque bénéficiaire la possibilité d'être reçu à proximité de son domicile ou de son lieu de travail. Dans au moins une ville par département, le service est également délivré le soir jusqu'à 20h et le samedi matin.

Enfin, la situation sanitaire nous a amené à développer un service à distance, délivré par téléphone ou en visio.



Profils des **10212** bénéficiaires accompagnés



SECTEUR D'ACTIVITÉ

- Santé
- Commerce
- Activités de services
- Industrie manufacturière
- Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- Construction
- Hébergement et restauration

MOTIFS DE SOLLICITATION

- Travailler à son projet professionnel (45%)
 - Obtenir de l'information
 - Faire le point sur sa situation professionnelle
 - Faire reconnaître ou adapter ses compétences
 - Trouver ou retrouver un emploi

TRAVAILLER À SON PROJET PROFESSIONNEL

- Changer de métier ou de secteur professionnel (51%)
 - Mobiliser le dispositif démissionnaires
 - Évoluer vers un emploi/métier à plus grande technicité ou responsabilité
 - Créer ou reprendre une entreprise
 - Exercer plusieurs activités
 - Autre projet professionnel

Changer de métier : principal motif de sollicitation en 2020

Le bénéficiaire a principalement sollicité notre service pour « Travailler à son projet d'évolution professionnelle », et plus précisément afin de « changer de métier ».

Les salariés et les indépendants nous sollicitent également pour obtenir de l'information (sur les métiers, l'offre de formation, les dispositifs de financement...) ou encore pour faire le point sur leur situation professionnelle.

www.mon-cep.org

09 72 01 02 03 numéro unique non surtaxé

